

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Approbation du compte rendu intégral de la séance publique du 13 décembre 2010

Nous allons approuver ce contre rendu, cependant avant de tourner la page de ce Conseil Municipal du 13 décembre 2010, nous aurions aimé savoir si nous aurons un jour les précisions demandées au sujet du rapport 24. Rapport pour lequel il manquait les informations sur la nature des quatre affaires introduites devant le tribunal administratif par des agents de la ville.

Rapport 1. Débat d'orientations budgétaires 2011

Pour ce qui est de commenter les orientations budgétaires nationales, je serais très bref, car une fois de plus, à l'inverse de vos habitudes, je ne crois pas que les débats nationaux ont leur place dans cette enceinte. Que l'on regrette ou non la politique du gouvernement, que l'on cautionne ou non la politique de dérégulation européenne et son libéralisme outrancier qui détermine largement la politique de nos gouvernants, nos péroraisons dans cette enceinte n'auront aucun effet. Tout simplement nous ne sommes pas ici à l'Assemblée Nationale, ni au Parlement Européen. A ce propos faut-il rappeler que les différentes composantes de la majorité de ce Conseil Municipal, notamment PC et PS, si elles étaient cohérentes avec les positions prises au Parlement Européen par leurs élus respectifs devraient être largement divisées. Il est trop facile de faire des gesticulations démagogiques pour s'opposer devant le peuple à ce que vos partis cautionnent au niveau européen. Je vous demanderai donc de faire preuve d'un peu de pudeur et de courage politique.

Quant aux orientations budgétaires de notre ville, je pense qu'il nous faut faire preuve d'un grand réalisme et laisser de côté, si vous en êtes capable, les discours idéologiques afin de trouver les meilleures solutions pour, avec les moyens du bord -qui restent considérables-, servir les vénissiens au mieux. Les marges de progrès existent et vous le savez tous.

Dans ces périodes de crise il est indispensable de cesser de crier à "la faute aux autres" et de prendre ses responsabilités. Dans toute chose comme le disait Marc Aurèle il y a toujours "ce qui dépend de nous" et "ce qui ne dépend pas de nous". Faire le procès bruyant de "ce qui ne dépend pas de nous" est aussi démagogique que confortable, en revanche s'appliquer à avancer, même laborieusement, à "ce qui dépend de nous" revient à faire preuve de courage et de vertu. C'est à cela, et cela seulement, que nous, conseiller municipaux, devons nous consacrer dans les mois à venir pour le bien de tous les vénissiens.

Quand je parle de marges de progrès dans un domaine qui dépend pleinement de vous, je pense notamment à quelque chose qui touche le dynamisme de l'ensemble des services de la ville. Quelque chose qui a un impact évident en termes de surcoût et de gaspillage d'énergie. Quelque chose qui nuit directement à la qualité et l'efficacité du service public rendu aux vénissiens. Je veux bien sûr faire référence à la gestion désastreuse des hommes et des femmes employés dans cette municipalité. Il est évident que quand le personnel en vient à faire grève pour dénoncer, je cite : "les pratiques managériales de leur Direction source de souffrance au travail et de démotivation" (tract SUD-CGT Vénissieux de février 2010), ou encore lorsque le personnel exprime que, je cite à nouveau : "notre première revendication porte sur le respect de la dignité du personnel", ou encore, "Nous subissons au quotidien des insultes, des pressions..." (Personnels SOCAVIV 2010), ou lorsque le personnel dénonce encore, je cite toujours :

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

"ces façons de faire s'accompagnent de l'arsenal habituel : culpabilisation, intimidation, infantilisation... Les salariés demandent à être traités en adultes doués de réflexion et en professionnels responsables..." (Personnels Médiathèque 2010), quand le personnel en est à dénoncer de façon constante de telles souffrances, il est évident qu'au coup humain - je rappelle que cela semblerait être allé jusqu'au suicide pour au moins deux d'entre eux -, donc au coup humain disais-je, il faut ajouter une déperdition d'énergie qui se traduit par des surcoûts faramineux.

Tout le monde aura compris que je n'incrimine pas ces hommes et ces femmes qui dans leur très grande majorité font preuve de compétence, de sens du devoir et même de générosité remarquable étant donné les conditions dans lesquels ils remplissent leurs tâches quotidiennes.

Par cette intervention, je ne m'éloigne aucunement du sujet de ce rapport, je suis au contraire bien au cœur du sujet. Les marges de progrès sont immenses. Bizarrement vous n'en faites pas mention alors que cela dépend pourtant de vous et vous préférez fuir vos responsabilités en menant confortablement des débats sur "ce qui ne dépend pas de vous".

Depuis le temps que vous monopolisez le pouvoir dans cette ville, la démonstration de votre incapacité en la matière est largement faite : du fait de votre sectarisme, cette dimension humaine vous échappe de plus en plus. Mais, pour le plus grand bien de notre ville et pour son avenir, cela échappe de moins en moins aux vénissiens. C'est comme cela que tous les régimes s'effondrent un jour ou l'autre...

Rapport 2. Programmation sociale 2011 - Attribution des subventions

Abstention

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est un outil formidable de mise en œuvre de la politique de développement social des villes en coordination avec l'Etat et tous les partenaires.

Mais encore une fois, nous ne pourrions cautionner vos arbitrages initiaux et nous abstiendrons de voter ce rapport. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous précisons à nouveau que ce vote est motivé par le fait, et uniquement par le fait, que nous avons, comme de nombreux vénissiens, des doutes sérieux quant aux arbitrages réalisés. L'observation quotidienne de la radicalité idéologique et du sectarisme de vos approches en bien des domaines ne peuvent que nous confirmer dans ce doute. Nous ne mettons pas en cause spécifiquement telle ou telle association, mais vos jugements à favoriser plus ou moins les unes et à éjecter les autres.

Par ailleurs nous souhaiterions savoir s'il était possible d'avoir accès aux bilans des actions et aux bilans financiers justifiant l'utilisation des fonds attribués ces précédentes années. Il s'agit des bilans évoqués dans ce rapport. Si la réponse est oui, quelles sont les modalités pour les consulter ?